

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 30 NOVEMBRE 2023**

Le jeudi trente novembre deux mil vingt-trois à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de GOUAIX, en séance publique, sous la présidence de Madame CHANTRAIT Française, 1^{ère} adjointe

Etaient présents : Mme Françoise CHANTRAIT, Mme Laure VERRIER, M Pedro TAUSTE, Mme Jacqueline LISSA, M Jean MICHOT, M Michel ROUSSEL, Mme Sandrine LEDEUX, M. Kevin REGINARD formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : M. Jean-Paul FÉNOT a donné pouvoir à Mme Françoise CHANTRAIT
M. Joël GRIFFE a donné pouvoir à Mme Laure VERRIER
Mme Hélène LEONARD a donné pouvoir à M Pedro TAUSTE
M. Razak IDRISOU a donné pouvoir à M Michel ROUSSEL
M Frédéric LAMOTHE a donné pouvoir à M Jean MICHOT
M. Cédric LESAGE a donné pouvoir à Mme Sandrine LEDEUX

Absent excusé : Mme Marie-Claire DANTIGNY

Secrétaire de séance : Mme Laure VERRIER

Date de convocation : 21/11/2023

Date d'affichage : 21/11/2023

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 14

Madame Marie-Claire DANTIGNY a donné pouvoir à Monsieur ROUSSEL Michel. Cependant, un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Par conséquent, nous ne pouvons le prendre en compte.

Le Conseil municipal :

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2023
- ❖ **PREND ACTE** des décisions prises par M le Maire
- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité, l'adhésion des communes de Dammartin-en-Goële et Héricy au SDESM, **AUTORISE** Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.
- ❖ **NE SOLLICITE PAS**, à l'unanimité, auprès du SDESM une subvention pour travaux sous maîtrise d'ouvrage communale
- ❖ **PREND ACTE**, à l'unanimité, du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr, **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA
- ❖ **PREND ACTE**, à l'unanimité, du rapport annuel 2022 dressé par Véolia pour le service public d'assainissement.
- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention de mise à disposition pour une durée de 12 ans sous réserve que les articles 6 et 7 soient actés, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention annexée à la présente délibération.
- ❖ **ACCEPTE**, à l'unanimité, la suppression des emplois suivants : adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet, adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, adjoint technique principal de 2^{ème}

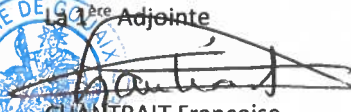
classe à temps complet, rédacteur principal de 1ère classe à temps complet, adjoint technique de 2ème classe à temps complet


- ❖ **ACCÉPTE**, à l'unanimité, la convention proposée par le Département de Seine-et-Marne, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention annexée à la présente délibération.
- ❖ **AUTORISE**, à l'unanimité, le maire à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse pour l'année scolaire 2023/2024, **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune, **AUTORISE** le maire à solliciter auprès du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, la subvention afférente à ce projet et à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ❖ **DECIDE**, à l'unanimité, de prendre une décision modificative sur le budget principal 2023 de la commune, comme indiqué ci-dessous :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section de fonctionnement		
Chap 011 - 615231 – Entretien et réparations sur voiries	2 000,00 €	
Chap 042 - 6811- Dotations aux amort. des immobilisations incorporelles		2 000,00 €
Total	2 000,00 €	2 000,00 €

Désignation	Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section d'investissement		
Chap 010 - 10222 – FCTVA	2 000,00 €	
Chap 040 - 281351 - Amort. Install générales des constructions		1 500 ,00 €
Chap 040 - 28188 - Amort. autres		500,00 €
Total	2 000,00 €	2 000,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h45

Fait à Gouaix, le 06 décembre 2023
La 1^{ère} Adjointe

CHANTRAIT Françoise



Date d'affichage le :	Date de retrait de l'affichage le
-----------------------	-----------------------------------